

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME

PROCÈS DE CANONISATION. — La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, au Vatican, une séance dite rotale. Elle y a examiné et approuvé la validité des procès suivants :

Procès de canonisation de Sienne, Bologne et Gênes, pour la Bienheureuse Piccolomini.

Plusieurs procès de béatification, intitulés des diocèses respectifs, à savoir : de Besançon, pour le Vénérable Receveur ; de Malines, pour la Vénérable Sœur Anne de Jésus, carmélite ; de Poitiers, pour la Vénérable Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, fondatrice des filles de la Croix ; de Sassari, pour la Vénérable Elisabeth Sanna.

LE DOYEN DES ÉVÊQUES. — Léon XIII ayant été consacré archevêque de Damiette, le 27 janvier 1843, à l'âge de trente-trois ans, est actuellement le plus ancien de tous les évêques de la chrétienté et l'unique promu à l'épiscopat par Grégoire XVI.

Ayant été élu cardinal par Pie IX, le 19 décembre 1852, il est aussi le plus ancien des cardinaux.

L'évêque le plus ancien après Léon XIII, est Mgr Strossmayer, autrichien, promu évêque en 1850.

LA BASILIQUE DE SAINTE-CÉCILE. — Son Em. le cardinal Rampolla, dont on connaît la générosité pour la basilique de Saint-Pierre, a ordonné de grands travaux dans l'antique église de Saint-Cécile-au-Transtévère, dont il est le titulaire. On travaille notamment à l'agrandissement de l'abside. Les premiers travaux ont amené la découverte de restes de l'antique maison romaine qu'habita Sainte-Cécile et qui devint, après son martyre, le premier sanctuaire où elle fut vénérée.

FRANCE

UNE STATUE À JACQUES CARTIER. — Jacques Cartier, qui découvrit le Canada, va, paraît-il, avoir une statue dans sa ville natale, Saint-Malo, qui fut la patrie de tant de grands hommes.

Le monument du Christophe Colomb français serait exécuté par le sculpteur breton Ogé. « Sur une colonne carrée, dit le *Salut* de Saint-Malo, se dresse la statue de Jacques Cartier, montrant du doigt,